Conseil d’établissement de l’école secondaire Chomedey-de-Maisonneuve – 2021-2022

|  |
| --- |
| Compte rendu de réunion – Procès-Verbal Réunion du conseil d’établissement de l’école Chomedey de Maisonneuve |
| Mardi 31 mai 2022 | 18h30 | En présentiel à l’école |

|  |  |
| --- | --- |
| Type de réunion | Conseil d’établissement |
| Président(e)  | Alexandre Grégoire-Rousseau |
| Secrétaire | Daniel Tremblay (absent) |
| Participants | Chantal BarretteGeneviève BéliveauGaëlle BergougnouxÉric DuguayChristian GrégoireIsabelle DelormeMelissa Ann Murphy DomeyCatherine RobertChantal LanthierKaroline MorinEmmanuelle ChristopheDiane Beaudet |
| Absent | Annick MilletteChloé Lamontagne-GirardRoxanne PagéCarole Arseneau |

1. **Ouverture de la séance / Mot de la direction / Présences et quorum**

La séance est ouverte à 18h30.

1. **Adoption de l’ordre du jour**

L’ordre du jour est présenté par le président.

*L’adoption de l’ordre du jour du 31 mai 2022 est proposée par Catherine Robert et secondée par Chantal Barette.*

*Adopté à l’unanimité.*

1. **Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 14 avril 2022**

Le PV de la réunion du 14 avril 2022 est présenté par le président.

*L’adoption du PV du 14 avril 2022 est proposée par Isabelle Delorme et secondée par Chantale Barrette.*

*Adopté à l’unanimité.*

1. **Période réservée aux membres du public (s’il y a lieu)**

Aucun membre du public présent.

1. **Période réservée pour le comité des parents**

Chantale Lanthier rapporte les points suivants du comité des parents:

* Le composte sera obligatoire dans les écoles à partir de 2025 ; les écoles Saint-Justin et Notre-Dame-Des-Victoires sont à l’essai avec des subventions du gouvernent.
* Suivi du point sur la question « est-ce qu’un témoin d’un acte d’agression peut dénoncer? » La réponse est « oui »; mais le témoin ne peut pas faire partie du suivi et des interventions par après, car c’est confidentiel.
* École étincelle: il y a un nouveau projet d’agrandissement en discussion avec le comité de parents (certains enjeux doivent être réglés).
* Élèves en douances : sujet à être discuter avec la CSSDM pour mieux accompagner les élèves en douances.
* Il y a eu nomination des membres parents représentants au sein du CA du CSSDM (par acclamation – très peu de candidats).
1. **Période réservée aux membres de la communauté**

Je Passe-Partout (Émanuelle Christophe) : On vient de terminer les services le 12 mai pour l’école Chomedey; il y eut une fête de la lecture le 21 mai à l’école Baril – une belle réussite. On offrira des camps pédagogiques durant l’été pour les élèves du primaire (ateliers et activités diverses). Les inscriptions pour l’opération « sac à dos » seront bientôt (pour fournir des fournitures scolaires aux enfants de milieu défavorisé).

CyberCap (Christian Grégoire): L’activité relève numérique vient d’être complétée – ça bien fonctionné. Bonne implication des enseignants. Chaque groupe a eu trois activités à travers Secondaire 1,2 et 5 (programmation variée incluant cybersécurité, environnement numérique, métier dans le domaine numérique, etc…). On est prêt à continuer l’année prochaine.

1. **Période réservée aux membres du conseil des élèves (s’il y a lieu)**

N/A

1. **Période réservée à la présidence**

Rien à apporter.

1. **Budget pro forma 2022-2023**

La direction fait survol du budget pro forma de l’année prochaine (2022-2023) (en comparant les colonnes « Final » et « Écart ») en mettant l’emphase sur les éléments importants – les montants sont provisoires pour l’instant et le budget est révisé aux besoins à travers l’année (comme à chaque année).

(voir pièces jointes Rapport détaillé pro-forma).

Fonds 1 :

* Écart au niveau de Gestion : réceptionniste avait été enregistrée comme effectif régulier alors qu’elle doit être saisonnier.
* Modification de 3.4 à 3.0 concierges / entretien ménagers.
* Service personnel à l’élève : montant sera remboursé / couvert en septembre.
* Catégorie « autre » couvre aussi les frais des cellulaires de fonctions pour la direction et certains enseignants qui font supervision de stage.

Fonds 3 :

* Pas de gros changements / pas d’écart à noter.

Fonds 5 :

* Inclus une partie des coûts pour technicien en loisir.

Fonds 8 :

* Inclus entre autres 0.3 d’éducateur spécialisé.

Fonds 6 :

* Enveloppe dédiée pour plusieurs items (pas beaucoup de flexibilité)
* Enveloppe parascolaire : le montant sera similaire à cette année
* Fonds autres : inclus fond pour mentorat qui sera reconduit et bonifié (permettra au mentor d’assister les enseignants pour 10 périodes à travers l’horaire de 9 jours).

*L’adoption du budget pro forma 2022-2023 tel que présenté est proposée par Diane Beaudet et secondée par Chantale Barrette.*

*Adopté à l’unanimité.*

1. **Effets scolaires**

La direction présente les frais pour les effets scolaires pour 2022-2023 (voir pièces jointes).

* Groupe 704 : augmentation de $100 à $150 due au cours de français et math.
* Foyer 708 : classe ampli : augmentation de $60 pour mieux arrimer le contenu avec les classes du secteur régulier puisque certains de ces élèves intègreront ce secteur l’année suivante.
* Foyer 501 : à noter total est de $207.
* Les montants des autres groupes ont très peu changé

*L’adoption des frais d’effets scolaires pour 2022-2023 est proposée par Alexandre Grégoire-Rousseau et secondée par Catherine Robert.*

*Adopté à l’unanimité.*

1. **Frais chargés aux parents**

Le CÉ émet des préoccupations par rapport à frais chargés pour aux mesures qui pourraient être mises en place pour appuyer les familles défavorisées du quartier. Proposition de financement …

*L’adoption des frais chargés aux parents pour 2022-2023 est proposée par Chantale Barette et secondée par Alexandre Grégoire-Rousseau.*

*Adopté à l’unanimité.*

1. **Code de conduite**

Le code de conduite serait reconduit tel quel pour l’année 2022-2023.

À noter qu’à partir de l’année 2022-2023, on ne peut imposer aux parents qu’ils se procurent les chandails de l’école à travers le fournisseur de l’école (ils peuvent acheter un chandail de couleur bleu marin et ajouter un écusson par eux-mêmes). Donc, sur les formulaires de commandes de fournitures scolaires et chandails, on va indiquer l’option aux parents qu’ils peuvent se procurer eux même un uniforme selon les normes de l’École (avec un canevas / croquis fourni); les coûts des chandails à travers l’école vs se les procurer par soi-même (estimé) seront également indiqués.

Le CÉ propose l’idée de créer une friperie à l’école pour récupérer les chandails qui ne sont plus utilisés (entre autres par les finissants); le principe de « passé aux suivants » est évoqué. La direction en prend note et fera un suivi pour développer une friperie à l’école.

S’en suit une discussion sur le contrôle des retards et des absences : il semble que les mesures coercitives ont leur limite et doivent être revues; une réflexion de l’équipe-école s’amorcera l’an prochain afin d’évaluer différentes approches (ouvrir plus tôt / fermer plus tard) et adapter la surveillance en conséquence. Aussi, les activités parascolaires pourraient être augmentées à travers ces nouveaux horaires (on l’exemple de l’équipe de flag football fille qui a vraiment bien marché cette année). Le CÉ discute des incitatifs qui pourraient être mis en place pour augmenter l’offre du parascolaire à l’école, et ainsi augmenter le sentiment d’appartenance.

*L’adoption du code de conduite pour 2022-2023 est proposée Karoline Morin par et secondée par Chantale Lanthier.*

*Adopté à l’unanimité.*

1. **Calendrier scolaire 2022-2023**

Le CÉ fait un survol du calendrier scolaire 2022-2023 (étapes, journées pédagogiques, rencontre parent, etc…).

1. **Fête de fin d’année/ modification d’horaire**

Le 8 juin est la date prévue pour la fête de fin d’année.

Le diner serait offert par l’école et il y aurait des activités prévues en pm (incluant Jeux gonflables, sports, etc.)

*Il est proposé par Alexandre Grégoire-Rousseau et secondé par Geneviève de modifier l’horaire du 8 juin 2022 pour accommoder les activités de fête de fin d’année en pm; les élèvent pourront quitter à partir de 15h00, une communication aux parents sera envoyée à ce sujet.*

*Adopté à l’unanimité.*

Une communication sera envoyée aux parents en conséquence.

1. **Sorties éducatives**
* Foyer 125 classe de langage : sortie au parc Oliva-Pelletier afin de réaliser une activité sportive.

*Il est proposé par Chantal Barette et secondé par Chantale Lanthier d’approuver les demandes de sortie tel que présentée.*

*Adopté à l’unanimité.*

1. **Varia**
* Éric indique qu’il faudrait réviser aux besoins les critères de sélection pour poste de direction (ils ont déjà été établis; et ils sont révisés chaque année). Le point sera discuté au sein du CÉ.
* Bilan annuel du CÉ : ne pas oublier de le préparer pour l’assemblée annuelle.
1. **Levée de la séance et prochaine rencontre**

La prochaine rencontre est prévue pour le 20 juin 2022.

La séance est levée à 21h00.